

Gestion d'une exploitation piscicole – Gestion de la biosécurité

La biosécurité dans les fermes piscicoles implique des pratiques visant à protéger la ferme piscicole contre l'invasion de micro-organismes nocifs qui peuvent attaquer et tuer les poissons, entraînant ainsi des pertes pour la ferme.

L'application correcte des diverses mesures de biosécurité permet d'éviter les pertes de poissons dues à leur état de santé. La gestion des ressources humaines au sein de l'exploitation piscicole est essentielle pour la protection de la biosécurité de l'exploitation. En général, la mise en œuvre des mesures de biosécurité augmente les bénéfices de l'exploitation.

Gestion des personnes

Tout d'abord, tous les visiteurs de l'exploitation doivent se doucher et changer leurs vêtements avant d'accéder à l'exploitation afin d'éviter l'introduction de maladies provenant d'exploitations infectées visitées précédemment. Les visiteurs internationaux doivent également faire l'objet d'une inspection, car ils présentent un risque élevé de transmission de maladies d'une exploitation à l'autre. En outre, il

convient d'évaluer les conditions générales d'hygiène des visiteurs avant de les autoriser à entrer dans l'exploitation.

Les visiteurs devraient également prendre rendez-vous avant la visite de l'exploitation afin d'aider les responsables de l'exploitation à préparer les mesures d'hygiène nécessaires à l'exploitation. Enfin, veuillez à ce que les visiteurs respectent scrupuleusement le règlement de l'exploitation mis en place.